Inauguration d'un panneau SAVE en mémoire de

Valentin Vandennieuwembrouck 22 ans

Dimanche 20 septembre 2020 à 14h

L'accident s'est produit sur la Route Provinciale (N48) à 7750 Anseroeul (en venant de Tournai). L'accès pour la cérémonie commémorative, qui aura lieu dans la prairie à coté de la N48, se fera par le Chemin du Moulin, n°8.

"Parents d'Enfants Victimes de la Route"

En hommage à notre fils Valentin, nous vous invitons à l'inauguration du panneau officiel "SAVE", dont le projet fait partie de l'association PEVR, sur le lieu de son accident à Anseroeul, le dimanche 20 septembre 2020 à 13h45.

La route sera sécurisée grâce à l'intervention de la police. Les personnes qui le désirent, pourront déposer une rose au pied du panneau de Valentin.

Il manque quelqu'un près de mois
Je me retourne, tout le monde est là
D'où vient ce sentiment bizarre
Que je suis seul ?
Parmi tous ces amis,
Il suffit qu'ils le veulent … que quelques mots d'Amour …
Je t'envoie comme un papillon … à une étoile …
Michel Berger

Après la cérémonie, nous vous invitons à prendre le verre de l'amitié (entre 15h30 et 18h30) au gîte « Les Secrets de la Vie » situé au 2, Impasse Delehouzée à 7760 Celles (à l'arrière de l'église de Celles).

Pour le bon déroulement de ce rassemblement tant attendu, merci de nous prévenir de votre présence :
Myriam : 0473/500.715,
Guy : 0479/309.663
(Rue Grégoire Decorte, 31 – 7540 KAIN)

SAVE SAVE

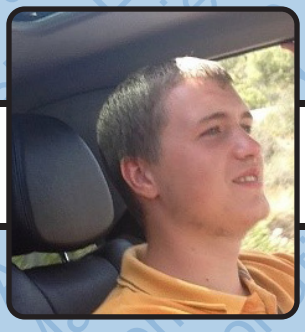

PEVR

Pour plus d'informations concernant notre association et ses objectifs et pour souscrire à l'action SAVE, veuillez consulter notre site internet : www.pevr.be

Pour plus de renseignements : 02 427 75 00 - info@pevr.be

Vous pouvez soutenir les actions de l'asbl au moyen d'un don via le 'Fonds les amis de PEVR' au compte de la Fondation Roi Baudouin BE10 0000 0000 0404 (avec en communication ***197/0200/00020***).

Une attestation fiscale est délivrée par la Fondation pour tous dons effectués à partir d'un total de 40€, sur une année calendrier.

Parents d'Enfants Victimes de la Route asbl

Une histoire qui a 25 ans

« Ne devenez pas membre de notre association »

En 1993, plusieurs parents dont l'enfant avait été tué dans un « accident » de la circulation dans les mois précédents se sont retrouvés et ont décidé d'agir ensemble. Leur objectif ? Créer un grand réseau d'entraide, un mouvement de solidarité entre les familles frappées. Désormais, chaque famille confrontée à la même horreur devait pouvoir trouver auprès d'autres familles, pères, mères, frères et sœurs, vivant ou ayant vécu le même traumatisme, une écoute, des conseils, un accueil, un soutien, bref une reconnaissance les aidant à sortir de leur isolement. Ils ambitionnaient également de sensibiliser les serviœs professionnels intervenant à la suite de l'accident à l'accueil des familles dans ces moments douloureux et à contribuer à une prévention plus ambitieuse et une plus grande sécurité routière. En 1994, l'initiative des parents s'est concrétisée par la création du groupe d'action "Parents d'Enfants Victimes de la Route - Ouders van Verongelukte Kinderen".

Un an après, en mars 1995, le groupe d'action est devenu une asbl. L'existence de PEVR se fonde sur la conviction qu'un parent qui a vécu un tel drame est le mieux à même de comprendre un autre parent qui a perdu un enfant dans un accident de la route. L'essence même de PEVR est le réseau d'entraide qui unit les membres de l'association. L'association et ses membres sont soutenus par une équipe professionnelle.

Parents d'Enfants Victimes de la route c'est :

- 2150 personnes issues de 850 familles.

C'est aussi savoir que :

- 20 % des familles ont déjà été touchées par un accident de la route mortel (Source : VIAS).
- Même si le nombre annuel de tués sur les routes a diminué ces vingt-cinq dernières années, le travail pour améliorer la sécurité routière reste important. Une nouvelle victime est toujours une victime de trop.
- Encadrés par une équipe professionnelle, les membres actifs bénévoles s'investissent avec leur empathie, leur histoire, leur courage et leur énergie pour répondre aux missions de PEVR. Pourtant, dans un certain sens, ils sont loin d'être des 'volontaires' !

PEVR entend :

1. Offrir aide, accompagnement et soutien aux familles ayant perdu un enfant suite à un accident de la route ;
2. Soutenir l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des familles de victimes de la route, par tous les professionnels qui entrent en contact avec elles ;
3. Travailler activement sur la prise de conscience du rôle de chacun en matière de sécurité routière et combattre l'insécurité routière toujours trop grande en Belgique, plus particulièrement en ce qui concerne les enfants et les jeunes.

Vous souhaitez soutenir les actions de PEVR ? C'est possible ! Il vous suffit d'effectuer un don via le

'Fonds les Amis de PEVR'

Compte de la Fondation Roi Baudouin
BE10 0000 0000 0404
Communication : ***197/0200/00020***

Une attestation fiscale est délivrée par la Fondation pour tous dons effectués à partir d'un total de 40€ (ou 3,40€ chaque mois), sur une année calendrier.

Chaussée de Haecht, 1405 – 1130 Bruxelles - 02 427 75 00 - info@pevr.be / www.pevr.be - BE35 7370 00948 6037 (sans attestation fiscale)